

Les Minis



Conditions générales du groupe parents-enfants « Les Minis »

L'inscription pour ce groupe est semestrielle et comprend 8 sorties. Elle se fait par écrit au moyen du bulletin d'inscription. Une finance d'inscription de 25.- par famille est demandée. Les inscriptions sont prises en compte par ordre d'arrivée et confirmées par e-mail.

Le tarif est fixé à 225.- pour les 8 sorties, comprenant la participation d'un adulte avec un enfant (25.- la sortie plus 25.- de finance d'inscription), payable en une fois à l'avance. Une facture vous sera envoyée. Il y a deux sessions de 8 sorties par année scolaire. L'inscription se fait pour une session de 8 sorties.

Un supplément de 10.- par sortie est demandé pour la participation d'un deuxième enfant de la même famille à cet atelier, s'il est en âge de prendre part aux activités.

En cas de non-paiement, l'enfant et son accompagnant ne pourront pas participer au groupe de jeux.

Les participants s'assurent personnellement contre les accidents. Veuillez vérifier que votre enfant ainsi que l'adulte qui l'accompagne possèdent bien une couverture adéquate. Veuillez avertir l'équipe éducative s'il présente un problème de santé, afin de lui permettre d'aider efficacement votre enfant en cas de besoin.

La personne de l'équipe éducative qui accompagne le groupe, se charge d'apporter de l'eau, de la tisane aux fruits des bois, du café et du thé pour les adultes, ainsi que des verres. Chaque participant apporte de quoi manger pour les 10 heures.

Veuillez nous informer en cas d'absence au groupe de jeux, par message ou téléphone au 078 670 07 23. Les séances manquées ne sont pas remboursées.

Le groupe de jeux et d'éveil en forêt, parents-enfants « Les Minis », se déroule dans la forêt de Grancy, les mardis matin de 9h00 à 11h00, aux dates mentionnées sur le bulletin d'inscription.

Ce groupe s'adresse aux enfants à partir du moment où ils marchent, jusqu'à environ 3 ans, accompagnés par un adulte en qui ils ont confiance.

Les Minis



Il n'y a pas de groupe de jeux pendant les vacances et les congés scolaires, ni durant les mois de janvier et de février, qui sont les mois les plus froids de l'année.

En cas d'inscriptions insuffisantes, nous nous réservons le droit de ne pas ouvrir l'atelier.

Les enfants et les adultes qui les accompagnent sont attendus à l'entrée de la forêt à 9h00. Nous vous remercions de respecter l'horaire. La matinée prend fin à 11h00 au canapé forestier et chacun retourne, à son rythme, à l'entrée de la forêt.

Les adultes qui participent sont priés de ne pas fumer durant le temps d'accueil en forêt.

Le groupe de jeux et d'éveil en forêt, parents-enfants « Les Minis », a lieu par tous les temps. Cependant, nous nous référons aux bulletins de météo suisse et en cas d'alerte météo (vents forts, orages, tempêtes, chutes de neige conséquentes...), la sortie est annulée et reportée à une date ultérieure. Les parents en seront informés, au plus tard, le matin même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de perte ou d'endommagement de matériel apporté lors de ces sorties en forêt.

Durant les sorties du groupe parents-enfants « Les Minis » les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte qui l'accompagne.

Grancy, le 8 mars 2023